

APPUI CANADIEN A LA PROMOTION DU DIALOGUE
CONCERNANT UNE AFRIQUE DU SUD SANS DISCRIMINATION RACIALE

L'objectif clé de la politique canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud est d'encourager des négociations qui conduiront à une démocratie sans distinction de races. Les efforts canadiens sont de deux ordres. Des sanctions économiques et autres ont pour but d'exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain pour qu'il agisse afin d'amener un changement irréversible. En même temps, le Canada a un certain nombre de programmes conçus pour aider les victimes de l'apartheid, promouvoir le dialogue sur un avenir dénué de toute discrimination raciale et contrer la propagande et la censure sud-africaines.

Le Canada essaie, au moyen de projets déterminés, de promouvoir un dialogue concernant un avenir sans discrimination raciale, parmi les Sud-Africains de tous les milieux. Dans leur déclaration de l'Okanagan d'octobre 1987, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont affirmé: "Nous croyons devoir profiter de toutes les occasions qui se présentent pour encourager un véritable dialogue interne." Après la réunion tenue en août 1988 par le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, le Canada a lancé un fonds de 1,6 millions \$ afin d'encourager un tel dialogue entre Sud-Africains. Les projets sont conçus par des Sud-Africains, pour des Sud-Africains. Il s'agit notamment d'aider la presse parallèle, de financer des événements qui rapprochent des Sud-Africains de races différentes, d'appuyer les organisations professionnelles qui essaient de démanteler les barrières de l'apartheid; cela comprend aussi la promotion de l'idée d'un avenir sans distinction de races, au moyen des arts et de la culture populaire, et une aide pour les discussions entre l'ANC et les Sud-Africains qui sont blancs en majorité.

Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth réunis à Vancouver ont aussi fait état de la nécessité d'exposer la vérité concernant l'apartheid et ont déclaré que le Commonwealth devrait accorder une grande priorité aux mesures visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Le Canada a établi une stratégie à ce sujet et l'a présentée à la réunion des chefs de gouvernements des pays du Commonwealth qui s'est déroulée à Toronto en août 1988. C'est à ce moment-là que le Canada a annoncé l'établissement du Plan d'action Canadien visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Certaines des activités prévues par ce plan sont menées dans le cadre du Fonds du dialogue, car la censure demeure un sérieux obstacle au dialogue, et une presse libre joue un rôle clé dans la promotion du dialogue.